

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 35 (1897)  
**Heft:** 36

**Artikel:** Au bon vieux temps des diligences  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196443>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tuer le dragon. Il s'avança, la lance à la main; mais comme il se confiait en son seul courage, et qu'il avait négligé d'invoquer l'aide de Dieu, celle de la gracieuse Vierge et celle de Berthe, patronne de la contrée, il succomba; le dragon l'engloutit d'une bouchée. Alors un saint ermite s'approcha, sans autre arme qu'une croix, qu'il planta à l'entrée de la caverne du serpent. Chose merveilleuse! le serpent, s'arrêtant devant la croix, n'osa sortir de son lieu, et, s'y trouvant prisonnier, on finit par l'y trouver mort et desséché. Et comme il ne serait pas mort, ajouta le vieillard, si l'ermite n'eût invoqué le secours de Dieu, de la sainte Vierge et de la bonne reine Berthe, on a élevé la chapelle en mémoire de cet événement, pour perpétuer la reconnaissance des habitants de la contrée.

» Lui continuant à m'enseigner, moi l'écou- tant, nous arrivâmes au pied de la tour. Le mamelon qui la porte est abrupte de toutes parts, et tombe même, d'un côté, en un précipice. On découvre des traces d'un fossé presque comblé. La tour même est détruite en partie. Sa destruction n'est pas l'œuvre du temps. Louis II, baron de Vaud, l'a démantelée en 1316, dans le cours d'une guerre qu'il faisait à Pierre d'Oron, co-seigneur de Vevey. Cette vieille tour me rappela la belle tour contemporaine qui subsiste encore entière à Porrentruy. Celle-ci, haute de 103 pieds, n'a qu'une seule entrée, à 30 pieds d'élévation. L'épaisseur des murs est de 14 pieds dans le bas, et va diminuant jusques au sommet. On y montait par une échelle ou par une corde. Son intérieur se compose d'un caveau profond, qui ne reçoit aucun jour du dehors, et dans lequel on ne pénètre que par une trappe, pratiquée dans le plancher du premier étage. Quatre étages sont superposés à ce caveau. L'étage inférieur ne reçoit de jour que par l'étroite voie qui sert d'entrée. Au second est la cheminée. Un escalier tournant, pratiqué dans l'épaisseur du mur, conduit d'un étage à l'autre et aux deux salles supérieures. Ces salles ne sont éclairées que par une étroite ouverture carrée, laissée dans la muraille. L'édifice se termine par de larges créneaux. Ainsi, j'ai vu la Tour Refoûse (*Turris Refugi*), destinée, comme celle de Gourze, à servir de refuge au peuple du pays, au temps des invasions des Sarrasins et des Hongrois.

(A suivre).

### Heures de soleil en 1895

d'après les observations de la Station météorologique du Champ-de-l'Air.

La distribution des heures de soleil en 1895 est la suivante (les chiffres notés dans la colonne des différences expriment l'écart de 1895 avec la moyenne des dix ans 1886-1895) :

Mois	1895	1886-95	Différences
Janvier . . .	70.0	69.4	+ 1
Février . . .	111.0	101.9	+ 9
Mars . . . .	115.0	152.1	- 37
Avril . . . .	226.0	186.7	+ 39
Mai . . . . .	228.0	217.3	+ 11
Juin . . . . .	218.0	225.1	- 7
Juillet . . . .	282.0	252.8	+ 29
Août . . . . .	293.0	258.3	+ 35
Septembre . .	282.0	197.3	+ 84
Octobre . . .	158.0	131.8	+ 23
Novembre . .	62.0	75.6	- 14
Décembre . .	66.0	60.0	+ 6
	2111.0	1931.3	

La somme totale est 2111 heures en 1895, tandis que la moyenne des dix années 1886-95 est de 1931 heures. C'est un excès d'insolation de 180 heures, c'est-à-dire presque l'équivalent d'un mois d'avril.

En 1895, trois mois seulement : mars, juin et novembre, sont en déficit, tandis que les mois d'avril, juillet, août et surtout septembre ont une insolation très intense.

Si, pour cette année, exceptionnelle pour la qualité du vin, on fait la somme des heures de soleil

d'avril à septembre, c'est-à-dire pendant la période utile à la végétation, on trouve 4529 heures, tandis que la période correspondante des 10 ans ne donne que 4337 heures; c'est à cet excès de 192 heures d'insolation que le vignoble vaudois a dû la qualité exceptionnelle du vin produit en 1895.

L'année 1895, malgré une insolation extraordinaire, n'atteint cependant pas 4893, qui avait eu 2208 heures.

### Le pain et le sel.

Nyon, le 30 août 1897.

Monsieur le Rédacteur,

Tous les journaux nous ont dit qu'à son arrivée à St-Petersbourg le Président de la République française a été reçu par le maire de la ville, qui, au nom du Conseil municipal, lui a offert, suivant la coutume russe, le *pain et le sel*, en signe de bienvenue.

Quelques amis du *Conteur* vous seraient très obligés, Monsieur, de leur donner quelques renseignements sur cette curieuse coutume.

Votre bien dévoué, E. R.

Nous regrettons de ne pouvoir satisfaire ici d'une manière un peu complète au désir qui nous est exprimé. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le *sel* est symbole de la sagesse; c'est dans ce sens que le Christ a dit à ses apôtres : *Vous êtes le sel de la terre*.

D'un autre côté, lorsqu'on peut prévoir que deux personnes ne resteront pas longtemps unies, on exprime le fait par ce proverbe : *Ils ne mangeront pas un minot de sel ensemble !* On peut donc conclure que, dans le sens contraire, le sel est le symbole de l'union, de l'hospitalité et d'un accueil cordial.

Dieu donnant sa bénédiction à Noë et à ses fils, leur dit : *J'établis mon alliance avec vous et avec votre postérité après vous*. Et ailleurs il ajoute : *Tu sèteras de sel toute offrande de gâteau et tu ne laisseras point manquer le sel de l'alliance*.

Le *pain*, qui est, pour l'homme, la nourriture essentielle, fondamentale, a donné lieu à une foule de préceptes et de proverbes : *Mettre le pain à la main de quelqu'un*, c'est être le premier artisan de sa fortune, de son bien-être. — *Avoir du pain sur la planche*, avoir des ressources préparées pour l'avenir.

En religion, le pain désigne un aliment spirituel et moral. Le *pain bénit* est distribué aux fidèles pour être mangé en mémoire de Jésus-Christ. « Le pain que nous rompons, a dit l'apôtre, n'est-il pas la communion du corps de Christ? Comme il n'y a qu'un seul pain, nous qui sommes plusieurs, ne faisons qu'un seul corps; car nous participons tous au même pain. »

**Les hirondelles.** — C'était à l'époque des grandes chaleurs, le baromètre marquait *beau fixe*; deux commis de magasin, sur le seuil de leur porte, jetaient un dernier regard sur les passants avant de se mettre au travail de l'après-midi.

Tout à coup passent une demi-douzaine de maçons se rendant au chantier; l'un d'eux glisse sur une pelure d'orange et s'étend tout de son long sur le trottoir.

— Tiens, dit l'un des commis, il va pleuvoir demain.

— Comment? pourquoi? dit l'autre.

— Mais oui, répond le premier : *les hirondelles volent bas !*

**Le vendredi et les Américains.** — Le vendredi est-il un jour malheureux?

Pour les autres continents, peut-être, mais en tous cas pas pour l'Amérique. En voici

quelques preuves : C'est le *vendredi* 3 août 1492 que Christophe Colomb s'embarqua pour la découverte du Nouveau-Monde. Le *vendredi* 12 octobre, il aperçut la terre pour la première fois, après soixante-cinq jours de navigation. Il repartit pour annoncer le résultat de son expédition le *vendredi* 4 janvier 1493 et débarqua en Andalousie le *vendredi* 15 mars. Il découvrit le continent américain le *vendredi*, 13 juin 1494.

L'expéditionnaire, John Cabot, fut autorisé par le roi d'Angleterre, le *vendredi* 5 mars 1497, à entreprendre un voyage d'exploration qui eut pour résultat la découverte de l'Amérique septentrionale.

Le *vendredi* 7 septembre 1565, Mendez posa la première pierre de Saint-Augustin, la plus ancienne ville des Etats-Unis.

Washington naquit un *vendredi*.

Le *vendredi* 7 juin 1776, Henry Lee lut la déclaration d'indépendance au congrès national.

En voilà assez pour engager les Américains à remettre au vendredi leurs entreprises et leurs voyages.

**La pipe du père Schoëne.** — Louis-Philippe aimait fort le parc Monceaux. Il avait placé là, pour en diriger la culture, le père Schoëne, qui ne connaissait au monde que deux choses dignes d'affection : ses plantes et sa pipe. Du matin au soir, il vivait donc dans son jardin, et, du matin au soir, il avait son brûle-gueule à la bouche, ne l'ôtant pour personne. « — Devant moi, disait Louis-Philippe, passe encore, mais fumer ainsi devant la reine et les princesses ! — Sire, répondait Schoëne, c'est plus fort que moi; si Votre Majesté est mécontente de mon service, qu'elle me fasse donner mon compte; j'en mourrai peut-être de chagrin, mais ce sera ma pipe entre les dents. »

(Petit Marseillais.)

**Réponse à l'énigme de samedi :** *Les deux pôles.* — Ont deviné : MM. Boulaz, directeur, Pen- thaz; Poyet, Orges; L. Porchet, Tour-de-Peilz; L. Béchert, fils, Lausanne; A. Robert, fils, Chaux-de-Fonds; M. Rochat, Brenets; Dufour-Bonjour, Genève; Delessert, Vufflens-le-Château; M<sup>me</sup> Orange, Genève; Jules Delisle, aux Thioleyres. — La prime est échue à M. Béchert, fils.

Nous rappelons que nous ne tenons pas compte des réponses des personnes qui ne sont pas abonnées au *Conteur*.

### Question.

Quelle est la plante la plus utile à l'homme?

En Belgique, on ne se sert plus du tout, pour attraper les souris et les rats, des pièges ordinaires employés depuis tant d'années. L'esprit essentiellement inventif de nos voisins a trouvé bien mieux que cela.

Il s'agit d'une souricière à musique.

Au lieu de mettre dans l'appareil une vulgaire pâture, on dispose sur les côtés du piège une de ces petites boîtes à musique qui jouent automatiquement *les Cloches de Corneville* ou *la Polka des Volontaires*.

Or, il paraît que le rat est très mélomane de son naturel — La souris également. — Ces animaux sont donc attirés invinciblement vers le piège où une trappe fatale les guette. On en prend ainsi une dizaine à la fois.

L'inventeur de cet ingénieux appareil, un habitant de Bruges, a, dit-on, déjà réalisé une fortune.

### Au bon vieux temps des diligences.

Nous informons les personnes qui ont souscrit à cette brochure qu'elle leur sera envoyée en remboursement, par la poste, dans le courant de la semaine prochaine.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloult-Howard.